

D.I.U. DE FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE

Conseil National Pédagogique

JL Mas*
(coordonnateur)

Paris, le 18 mars 2015

S Alamowitch (Paris)

Au Futurs Etudiants
D.I.U de Pathologie Neurovasculaire
Session 2015 – 2017

P Amarenco (Paris)

H Chabriat (Paris)

Chers futurs étudiants,

J Constans (Bordeaux)

Les inscriptions au DIU de formation théorique et pratique en pathologie neurovasculaire, session 2015 – 2017 sont ouvertes. Vous trouverez ci-dessous quelques informations pratiques.

M Giroud (Dijon)

1) **Pré-inscription** : à adresser avant le 30 juin 2014 au Professeur MAS pour examen par le Comité National Pédagogique. Les inscriptions en 1^{ère} année se sont tous les ans, et les demandes doivent impérativement comporter :

O Godefroy (Amiens)

P Labauge (Nîmes)

- une lettre de motivation précisant comment :
 - a) cette formation s'intègre dans le projet professionnel du candidat,
 - b) le candidat prévoit de valider la formation pratique
- un CV
- un accord de principe d'un maître de stage dans un centre agréé par le CNP du DIU pour le mémoire et la formation Doppler

V Larrue (Toulouse)

X Leclerc (Lille)

D Leys (Lille)

JF Méder (Paris)

T Moulin (Besançon)

2) **Organisation des enseignements** : 6 modules d'enseignement sur deux années

K Mourier (Dijon)

- Module 1 : Epidémiologie et diagnostic des accidents ischémiques cérébraux
- Module 2 : Imagerie
- Module 3 Hémorragie cérébrale, hémorragie méningée, thrombose veineuse cérébrale et pathologie vasculaire médullaire
 - Un examen de fin de première année
- Module 4 : athérosclérose, cardiopathies emboligènes, thrombose et antithrombotiques
- Module 5 : petites artères et autres causes d'AVC
- Module 6 : physiopathologie et traitement de l'ischémie cérébrale aiguë, pronostic.
 - Examen de fin de deuxième année
 - Un mémoire, un examen oral.

JP Neau (Poitiers)

N Nighoghossian (Lyon)

P Pradat-Diehl (Paris)

I Sibon (Bordeaux)

S Timsit (Brest)

Vous recevrez ultérieurement le détail des enseignements de chaque module. Tous les cours ainsi que l'examen de fin d'année se dérouleront à l'hôpital Sainte-Anne à Paris.

D.I.U. DE FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE

Conseil National Pédagogique

La participation à chacun des modules est obligatoire. Les candidats absents à plus d'un module sur 6 ne seront pas admis à se présenter à l'examen final.

Concernant le stage pratique

Je vous rappelle qu'il doit être validé pendant la durée du DIU, ou dans les 3 ans précédant votre inscription. Ce stage doit comporter :

- 12 mois de fonction d'interne ou 6 mois de fonction de CCA, assistant spécialiste, assistant des hôpitaux, PH ou équivalent dans une UNV agréée par le CNP du DIU,
- **ET** participation à au moins 20 gardes dans une UNV agréée par le CNP du DIU.

Ces fonctions doivent être assurées par période continue d'un mois minimum.

Aucun diplôme ne pourra être attribué si le stage pratique n'est pas validé selon les modalités ci-dessus.

Je vous prie de croire, Cher Etudiant du DIU, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Professeur Jean Louis MAS